



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 Mars 2024
L'an deux mille vingt-quatre
et le vingt du mois de Mars

Membres en exercice	29
Membres présents	25
Procurations	4
VOTES	29
POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	5
Date de convocation	14/03/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur SPAGNOU Daniel, Maire

PRESENTS: MM/Mmes SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. FERAUD S. DERDICHE C.
PROCURATIONS : M. Jean-Pierre BOY à M. Bernard CODOUL, Mme Colette RODRIGUEZ à M. Daniel SPAGNOU, M. Hugo PICHON à Mme Léa PAYAN, Mme Stéphanie SEBANI à Mme Stéphanie FERAUD
ABSENTS EXCUSES :
Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance

2024-03-13 SF

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu le compte financier de l'exercice 2023, présenté le 20 mars 2024
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif présente :
* un excédent de fonctionnement cumulé de 3 069 331,46 €
* un déficit d'exploitation cumulé de

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,
par 24 voix POUR et 5 ABSTENTIONS

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	1 583 402,09 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT.....	1 535 029,08 €
intégration dissolution budgets Prayous et Claux du Thor	-49 099,71 €
DEFICIT.....	
A) EXCEDENT AU 31.12.2023 affecté comme suit	3 069 331,46 €
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur compte 002)	3 069 331,46 €
B) DEFICIT AU 31.12.2023	

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Daniel SPAGNOU